



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Avenir du service gériatrique de l'hôpital de Denain

Question écrite n° 8932

### Texte de la question

M. Sébastien Chenu attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'avenir du service gériatrique du centre hospitalier de Denain dans le Nord. Bâti au début des années soixante-dix, le bâtiment affecté à recevoir et soigner nos séniors pâtit d'une mauvaise réputation en raison de la vétusté de ses locaux. L'hôpital prévoit ainsi de le rénover de fond en comble, ce qui exigerait un coût total de 15 millions d'euros. Si l'hôpital est disposé à investir 5 millions d'euros, il est nécessaire que le département du Nord et l'Agence régionale de santé puissent injecter à leur tour 5 millions d'euros chacun. Les personnes âgées de Denain doivent pouvoir continuer à être prises en charge dans leur ville. C'est pourquoi il lui demande d'encourager tous les acteurs publics concernés à s'engager pour un service gériatrique digne de ce nom à Denain.

### Texte de la réponse

L'attention du Gouvernement a été attirée sur la situation du centre hospitalier (CH) de Denain et plus particulièrement sur le projet visant à restructurer en profondeur le bâtiment accueillant les personnes âgées prises en charge. Le coût de ce projet est évalué à hauteur de 15 millions d'euros. Après analyse de ce projet, l'agence régionale de santé (ARS) Hauts de France a validé celui-ci et accompagnera financièrement l'établissement. La validation de ce projet et l'aide substantielle qu'apportera l'ARS Hauts de France témoignent du soutien de celle-ci au CH de Denain et de l'importance qu'elle accorde à la qualité et à l'efficacité de la prise en charge des personnes âgées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sébastien Chenu](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8932

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 juin 2018](#), page 4685

**Réponse publiée au JO le :** [23 octobre 2018](#), page 9572